



**SANTÉ  
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 117 du 18 octobre 2019

## Laboratoires de biologie médicale La CFDT Santé-Sociaux dénonce une prise en otage des salarié.e.s

Les syndicats patronaux des laboratoires de biologie médicale appellent à la fermeture complète de tous les établissements les 22, 23 et 24 octobre.

Ils contestent ainsi l'économie de 170 millions d'euros sur les dépenses de biologie médicale imposée par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2020.

Certes, cette mesure n'est pas réjouissante... Les analyses effectuées dans les laboratoires ne tombent pas du ciel et sont réalisées sur prescription médicale.

Néanmoins, ce n'est pas aux salarié.e.s de subir les conséquences d'une riposte patronale exercée contre le gouvernement.

À toutes fins utiles, rappelons que l'employeur est tenu de fournir du travail aux salarié.e.s. S'il les prive de travail, il est tenu de les rémunérer et de maintenir leurs droits.

Rappelons également que le fait d'imposer aux salarié.e.s de récupérer les heures perdues lors de ces fermetures est tout simplement illicite.

La CFDT Santé-Sociaux mettra tout en œuvre pour faire respecter les droits des salarié.e.s.

**En l'état, les syndicats patronaux privent les salarié.e.s de leur capacité à décider par eux-mêmes de leurs moyens d'action.**

**La CFDT Santé-Sociaux s'insurge contre un procédé qui instrumentalise les salarié.e.s et fait d'eux des marionnettes.**

Contacts :  
**Sophie PERDRIAU**  
Secrétaire nationale  
TÉL : 06 24 29 70 03  
sperdriau@sante-  
sociaux.cfdt.fr